

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

À Travers Nos Régions

OWENDO : L'ITINÉRAIRE CARREFOUR BANANIER/CARREFOUR-AWOUNGOU RÉHABILITÉ



Photo:IMM

LE petit tronçon de moins de 500 mètres partant du carrefour du quartier Bananier à celui d'Awoungou, dans le 2e arrondissement de la commune d'Owendo, vient d'être réhabilité. La circulation est désormais fluide sur cet itinéraire qui conduit au lycée technique Omar-Bongo. Selon les explications techniques d'un responsable de l'entreprise adjudicataire, SOBEA, La voie a reçu de l'enrobé de béton bitumineux de 6 cm d'épaisseur pour la couche de roulement. Tous les nids-de-poule et crevasses, qui rendaient difficile et accidentelle la circulation des usagers de la route à cet endroit du Carrefour-Bananier ont été bouchés et couverts du bitume. C'est un ouf de soulagement que les riverains poussent. Le linéaire partant du Carrefour-Rougier en passant par la centrale de la SEEG d'Akournam à l'entrée d'Igoumié est aussi en pleine réhabilitation. Les travaux sur les 6 kilomètres avancent. Le pavage a commencé. Ces réalisations s'inscrivent, apprend-on, dans le cadre du projet de réhabilitation des voiries du Grand Libreville lancé récemment par l'État gabonais.

EYEGHE NZE APPELLE À LA MOBILISATION AUTOUR DU CHEF DE L'ÉTAT



Photo:DR

PROMU ministre délégué auprès du ministre du Commerce, Emmanuel Eyeghe Nze a communiqué samedi dernier avec les populations de Mitzié. Occasion pour lui d'appeler les Mitziéois à se mobiliser autour du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba. D'autant que, selon lui, à travers sa nomination au gouvernement, il est grand temps que les Okanois renvoient, le moment venu, "l'ascenseur au président de la République". Tout en indiquant que son action s'articulera autour des valeurs de "rassemblement, amour, unité, cohésion et mobilisation". Cette manifestation, synonyme de présentation du nouveau ministre aux populations du département de l'Okano, était, à bien des égards, une manifestation de leur adhésion à la politique du chef de l'État. Les représentants des jeunes, notables et femmes ont unanimement salué et remercié le numéro un gabonais pour la confiance placée en la personne d'Emmanuel Eyeghe Nze, "un grand frère, fils, neveu et oncle". Ceci dit, le promu s'est érigé en rempart contre les divisions, la propagation de la haine entre les fils et filles de l'Okano qui n'en a que trop souffert par le passé. Sur ce, il a exhorté les Okanois à se hisser à la hauteur des enjeux à venir.

MUKETA & JKM

Tchibanga : installation des juges financiers et greffiers à la Chambre provinciale des comptes



Photo: MOUSSAVOU Michel/Lung

Le corps judiciaire et les nouveaux membres de la Chambre provinciale des comptes.

Lung MOUSSAVOU
Tchibanga/Gabon

LA Chambre provinciale des comptes de Tchibanga a abrité, le 15 février écoulé, l'audience solennelle d'installation des magistrats et greffiers de l'Ordre financier, nommés lors du Conseil supérieur de la magistrature du 31 août 2022. Au cours de cette cérémonie rehaussée par la présence de la gouverneure de la Nyanga, Nicole Nouhondo, trois magistrats ont été installés. Parmi lesquels un auditeur et deux auditeurs supérieurs. Il s'agit de Benilde Moussavou Doukaga, Crépin

Mounpounza et Roland Obame Nzogo. Les deux greffiers sont : Me Christian Rosan Kogo et Me Jean-Jules Gozabadi. Le procureur général (PG) près de la Chambre des comptes de la Nyanga, Anicet Bouyou, a rappelé que l'installation des concernés dans la juridiction où ils sont nommés ou rattachés tire son fondement dans les dispositions combinées des articles 12 de la loi N° 12/94 du 16 septembre 1994 portant statut des magistrats, et 108 de la loi N° 003/2 022 du 27 avril 2022 fixant l'organisation, la composition, la compétence et le fonctionnement des juridictions de l'Ordre financier.

Le procureur a prévenu qu'en cas d'indélicatesse dans la gestion des comptes publics, la main de la justice ne tremblerait pas. De même, il a attiré l'attention des gestionnaires du Fonds de développement local mis en place par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba. Car son souhait est de voir les financements mis à la disposition de ce Fonds être gérés avec beaucoup de rigueur, pour que les objectifs assignés soient atteints. "Les fossoyeurs seront traqués et mis hors d'état de nuire", a-t-il prévenu, en présence du président provincial de la Chambre des comptes de Tchibanga, Alain-Richard Sima.

Bitam : l'exploitation du miel enseignée aux populations de Bikondom



Photo: PME

Photo de famille entre le député, le formateur et les formés.

E. EBANG MVE
Bitam/Gabon

LE député du 3e siège du département du Ntem (Bitam), Francis Ntolo Eya'a, a invité, il y a peu, un expert apiculteur camerounais, Serge Ayang'Ma, pour former les populations du district de Bikondom

à l'exploitation, la culture et la récolte artisanale du miel. Cette formation concernait trois promoteurs apiculteurs, dont deux du village Zametsili et une femme, Jeanine Nnegue du village Ngneng-Essandon. Au cours de cette formation à la fois théorique et pratique, l'expert camerounais s'est appesanti, entre autres, sur la

maintenance et le nettoyage d'un rucher, la réparation, le chalutage et le réappâtage des ruches, ainsi que la cuisson et la pose de sirop pour aliment stimulant. L'honorable Francis Ntolo Eya'a s'est surtout réjoui de ce que l'expert ait pu transmettre son expérience, non seulement dans "la poursuite du développement de l'apiculture, activité génératrice de revenus dans le district, mais aussi dans la mise en place d'un projet de référence à Bikondom". Au cours de cette formation, l'honorable Francis Ntolo Eya'a a remis aux deux promoteurs de production du miel, Jeannine Nnegue et André Moto Eya'a, des kits complets de matériel approprié au métier d'apiculteur. Un rendez-vous du donner et du recevoir qui a été salué, à juste titre, par les principaux bénéficiaires. Puisque cette formation constitue une plus-value pour les uns et les autres.